**Projet d'écoles amies des droits de l'homme**

Amnesty International

A lire attentivement, et traduire les idées principales

Le Projet des écoles amies des droits de l'homme est le premier projet mondial d'éducation aux droits de l'homme dans les écoles, et il adopte la vision et les pouvoirs du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme.

Le projet vise à promouvoir une culture des droits de l'homme dans les écoles en aidant les communautés scolaires à intégrer les valeurs et les principes des droits de l'homme dans les principaux domaines de la vie scolaire, et à démontrer l'impact mondial du programme scolaire respectueux des droits de l'homme.

La première phase pilote comprend des écoles secondaires de 14 pays : Bénin, Côte d'Ivoire, Danemark, Ghana, Irlande, Israël, Italie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Paraguay, Pologne, Sénégal et Royaume-Uni.

Les bureaux nationaux d'Amnesty International aident ces écoles à intégrer les valeurs et les principes des droits humains dans quatre domaines clés de la vie scolaire : la participation et le leadership scolaire, les relations avec la communauté, les programmes scolaires, les zones parascolaires et l'environnement scolaire. Les écoles qui s'efforcent de devenir un ami des droits de l'homme serviront de modèles montrant, dans un microcosme, qu'une telle culture est réalisable et que les outils et processus qu'elle utilise pour devenir respectueux des droits de l'homme peuvent être adaptés à de multiples contextes à un coût modéré.

La phase pilote du projet est un processus de deux ans qui se termine en août 2011. Pendant ce temps, les bureaux nationaux d'Amnesty International seront soutenus dans leur travail avec les écoles partenaires pour mettre en œuvre le projet. La mise en réseau, l'échange d'informations et la coopération entre les participants seront également facilités.

Le projet sera suivi et évalué, et la phase pilote du projet sera consultée avec les principales parties prenantes pour s'assurer que les succès, les défis, les enseignements tirés et l'impact des droits de l'homme du projet sont compilés et diffusés.

Amnesty International considère le projet d'écoles amies des droits humains comme une opportunité d'aider les pays du monde entier à faire des droits humains une partie intégrante des systèmes éducatifs nationaux.

Le projet s'appuie sur le travail accompli dans le cadre de la campagne d'Amnesty International sur l'éducation aux droits de l'homme en 2005, qui a appelé les gouvernements à intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans le programme scolaire.

**Pourquoi les droits de l'homme sont-ils importants pour les écoles ?**

L'éducation aux droits de l'homme est devenue une méthode internationalement reconnue visant à promouvoir les droits de l'homme aux niveaux local, national et mondial auprès de nombreuses parties prenantes. La connaissance des droits et libertés est un outil essentiel pour garantir le respect des droits pour tous.

On considère généralement que les écoles sont le miroir de leurs sociétés et qu'elles font des générations émergentes des générations sociales et qu'elles préparent les apprenants à devenir des membres efficaces et prospères de la société.

Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. La promotion d'environnements éducatifs et respectueux des droits de l'homme partout dans le monde est essentielle pour garantir une culture mondiale des droits de l'homme. L'une des meilleures façons d'éduquer les gens sur la façon de créer une culture des droits de l'homme est de les familiariser avec la vie dans une culture des droits de l'homme dans leur environnement scolaire, un environnement qui joue un très grand rôle dans la vie de la majorité des enfants et des jeunes adultes dans le monde.

**Qu'est-ce qu'une école amie des droits humains ?**

L'école amie des droits de l'homme est l'école qui accepte les droits de l'homme comme principes de travail et d'organisation. C'est l'école qui développe un environnement et une société dans lesquels les droits de l'homme sont appris, enseignés, pratiqués, respectés, défendus et protégés. C'est le lieu où chacun est inclus et encouragé à participer indépendamment de sa caractéristique ou de son rôle, et où la diversité culturelle est célébrée.

En bref, l'École amie des droits de l'homme garantit que les principes d'égalité, de dignité, de respect, de non-discrimination et de participation sont au cœur de l'expérience d'apprentissage et sont présents dans tous les principaux domaines de la vie scolaire ; c'est l'école amie des droits de l'homme.

L'École amie des droits de l'homme fait la promotion de ce qui suit :

- Un climat général d'égalité, de dignité, de respect, de non-discrimination et de participation à l'ensemble de l'école.

- Une approche pleinement participative et démocratique du leadership scolaire, dans laquelle tous les membres de la communauté scolaire participent aux décisions qui les concernent.

- Permettre aux élèves, aux enseignants et au personnel de participer au développement réel et égal des politiques scolaires.

- Participation des étudiants aux discussions liées au changement.

- Le sentiment de participation et d'interdépendance qui favorise la responsabilité mutuelle et la solidarité locale et mondiale s'est accru.

- De riches expériences d'apprentissage des droits de l'homme à l'intérieur et à l'extérieur de la classe.

Le programme d'éducation aux droits de l'homme qui s'étend au-delà de la salle de classe et touche tous les aspects de la vie scolaire est appelé «programme scolaire global», qui est un programme holistique ou un programme basé sur les droits. Ces termes montrent la participation de tous les membres de la communauté scolaire à la création d'un environnement dans lequel les droits de l'homme sont appris, enseignés, pratiqués, respectés, défendus et promus.